



Egalité des chances : au-delà des mots, quelles pratiques dans les institutions de l'enfance ?

Rencontres régionales parascolaires
printemps 2018

www.pep-vd.ch

Objectifs

- Resituer quelques concepts théoriques
- Interroger les notions d'égalité des chances et d'intégration sociale
- Identifier des éléments favorisant cette égalité des chances, ou pouvant potentiellement la réduire
- Définir des pratiques visant à prendre en compte les familles dans les projets d'accueil
- Définir des pratiques visant des meilleures chances pour TOUS dès l'enfance

Paysage légal

- Convention Internationale des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant 1989 (art. 2, art. 29)
- Constitution fédérale de la Confédération suisse 1999 (art. 8, al. 2)
- La politique d'intégration des étrangers et les programmes cantonaux d'intégration (PIC) 2018-2021
- Constitution vaudoise – Droits fondamentaux (art. 10)

Janvier 2018, entrée en vigueur la nouvelle LAJE
(Loi sur l'accueil de jour des enfants)

- **Art 3a Missions des milieux d'accueil de jour**

Outre la garde des enfants, les structures d'accueil collectif préscolaire et parascolaire poursuivent notamment les missions suivantes :

1. éducative dans le respect de la responsabilité première des parents, par l'accompagnement des enfants dans leur développement physique, affectif et social, dans un cadre et selon un projet pédagogique adaptés à leur âge et à leurs besoins ;
2. **sociale et préventive, par la promotion de l'égalité des chances et de l'intégration sociale des enfants.**

Les domaines d'encouragement spécifique de l'intégration dans le cadre des PIC 2018-2021

- (...) Conseil
- Protection contre la discrimination
- Langue et formation
- Interprétariat communautaire et médiation interculturelle
- Vivre ensemble (intégration sociale): participer à la vie sociale dans leur voisinage (quartier, commune), et s'engager dans des organisations de la société civile.

Une place pour chacun ?

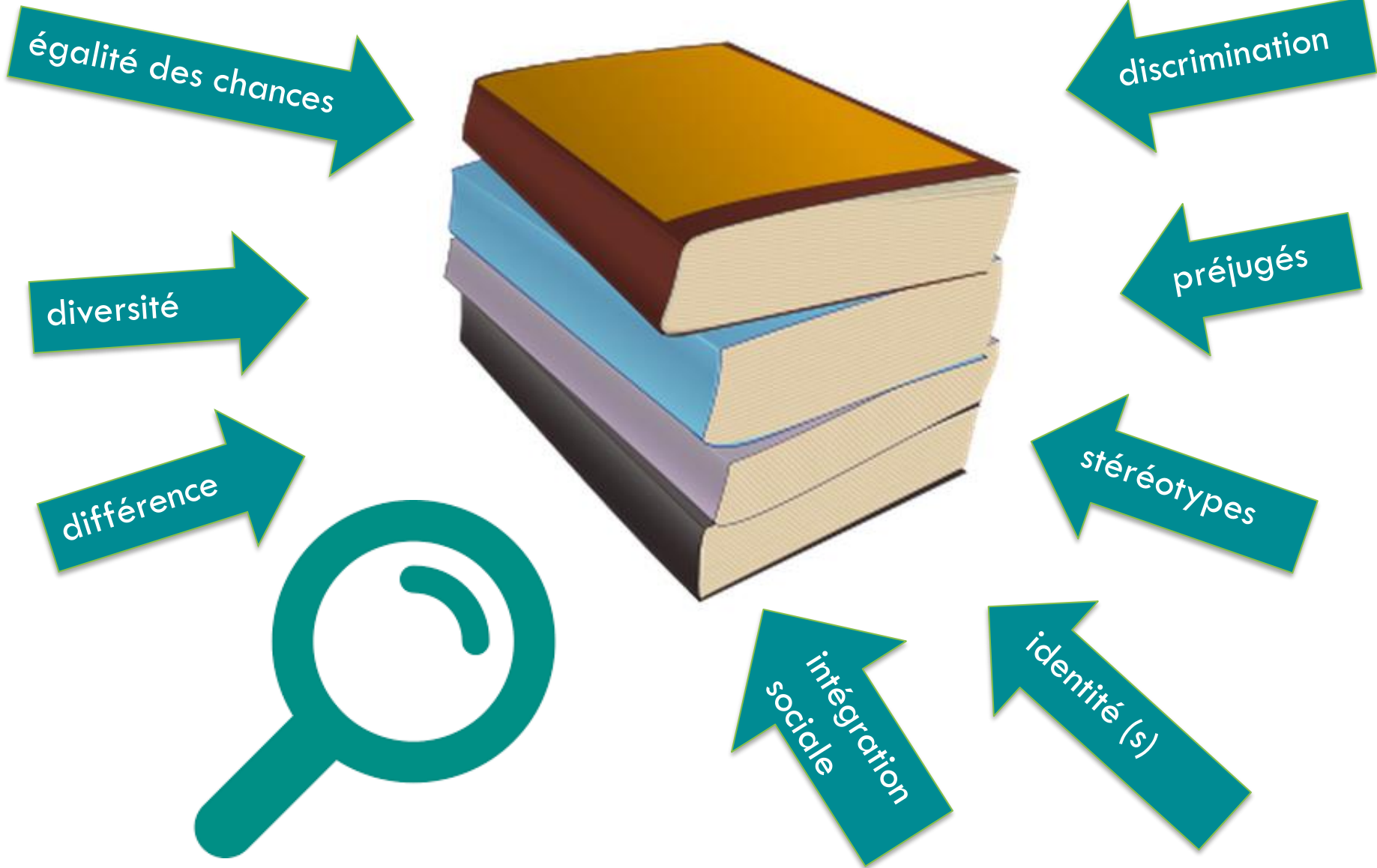
Accessibilité primaire

- Un accès équitable – formalités d'inscriptions?
- Coûts ?
- Accès géographique?
- Places suffisantes ?

Accessibilité secondaire

- Une fois le seuil franchi...
- Comment les familles, les enfants se sentent-ils accueillis ?
- Comment chacun y trouve-t-il sa place ?

Quelques définitions



Egalité des chances

Les individus disposent des « mêmes chances », des mêmes opportunités de développement social, indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu de naissance, de leur conviction religieuse, d'un éventuel handicap... (...)

C'est le droit égal, pour chacun, de faire ses preuves, d'exploiter ses talents, de surmonter, au moins partiellement, ses faiblesses.

Quelle(s) diversité(s) au sein de nos structures ?

Brainstorming

« En confrontant l'enfant à plusieurs formes de diversité, il apprend progressivement qu'il existe différents points de vue, différentes conceptions de ce qui est «poli», «délicieux», «grave», etc.»

Vandenbroeck M. (2005). *Eduquer nos enfants à la diversité*. Ramonville St Agne: Eres.

Distinguons

Diversité et Différence

(Myriam Mony)

DIVERSITE

« La diversité renvoie à une reconnaissance des singularités comme qualité spécifique et oblige un regard sur la **complexité**, sans projet de réduction ni d'effacement de ce qui distingue. »

M. Mony, in : Métiers de la petite enfance, no224-225, 2015.

DIFFERENCE

«La différence renvoie à la **norme**. Dès lors, il s'agit, pour rejoindre la norme, d'éliminer la différence, même progressivement. La différence s'accompagne souvent d'un déni de cette différence (on fait comme si on était tous semblables, comme si tous les enfants étaient les mêmes).»

M. Mony, in: Grandir à Bruxelles no 24-25, 2010-2011, p.13

COMMENT VOUS DIRE :
VOTRE FILS EST
UN PEU DIFFERENT
DES AUTRES ENFANTS.



VOUS VOULEZ DIRE QUE
LES AUTRES ENFANTS
SONT UN PEU DIFFERENTS
DE NOTRE FILS!



La diversité

- Enjeu pragmatique & éthique
- « Diversus » : qui vont dans des sens différents, suggère d'emblée la présence de tensions. Jusqu'à la fin du Moyen-Age : bizarrerie, méchanceté, cruauté.

Deux écueils

- «relativisme à outrance»
- «la crispation identitaire»



Intégration sociale

«Elle désigne le processus qui lie l'individu à des groupes sociaux et à la société, qui lui permet de se socialiser, de s'**intégrer** à la société et d'en tirer les éléments de son identité. L'**intégration est** ce qui donne une existence au groupe, au-delà de la simple juxtaposition d'individus isolés.»

www.assistancescolaire.com

J.-C. Métraux nous parle d' *Intégration créatrice*

 Tissage d'une toile identitaire qui s'inspire des appartenances d'origines et d'accueil.

Toile identitaire et appartenances multiples

«Mon identité, c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne.» Amin Maalouf

«L'identité légale permet d'identifier et de reconnaître la personne. L'identité personnelle est riche d'autres aspects: familiaux, culturels, religieux, professionnels... Elle se construit par nos choix de vie et notre histoire personnelle.»

www.sacrecoeurannonay.fr/wp-content/.../Les-identités-multiples-de-la-personne.pdf

Socialisation, ONE Belgique, livret 4, pp 7- 10

entre intégration sociale et identité

«Vivre avec les autres, cela ne va pas de soi, cela s'apprend.»

Ernst Sophie, ONE

La socialisation «est une interaction constante entre l'individu, ses différents milieux de vie, son environnement au sens large»

- **Processus d'intégration sociale** dont «le résultat (...) est une certaine conformité des comportements permettant l'intégration individuelle et la stabilité de l'ensemble social.»
- **Processus de développement de la personne:** se construire progressivement soi-même, individualisation, choix personnel...
- **Processus d'identification:** se mettre dans des rôles (jeux, activités)

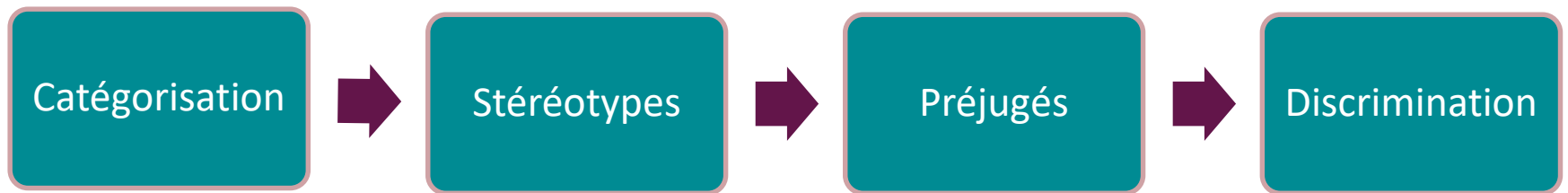
pour se sentir bien dans un groupe

«Prise en compte de l'enfant et de son histoire.»

- Le sentiment de sécurité: présence d'un adulte de confiance, la taille du groupe, l'aménagement du temps et de l'espace, réduction des causes du stress, règles et limites, etc.
- Le sentiment de reconnaissance et d'être reconnu: entre appartenance et singularité (collectif et individuel?). Climat de respect, avoir une place pour chacun (lieu, discussion...)
- Le sentiment de vivre son autonomie: prendre des initiatives. Le choix de son activité, le petit groupe, le projet, du temps de régulation, la participation

Importance du groupe et des activités proposées!

Processus humain qui entrave l'égalité des chances



Catégorisation : comparer et catégoriser pour mieux comprendre le monde.

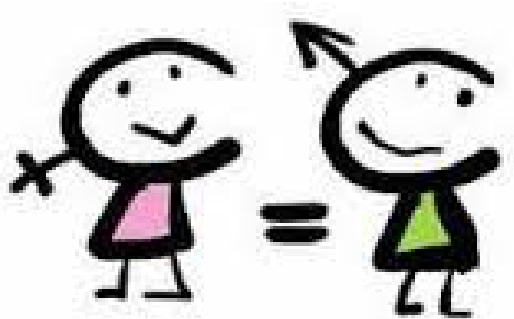
Stéréotypes : « Généralisations simplifiées de la réalité et de la croyance partagée, rigides, voire caricaturales, concernant les caractéristiques d'un groupe de personnes. » (Bréau et Lentillon-Kaestner, 2016)

*Un stéréotype est une image
que l'on se fait d'un groupe social*

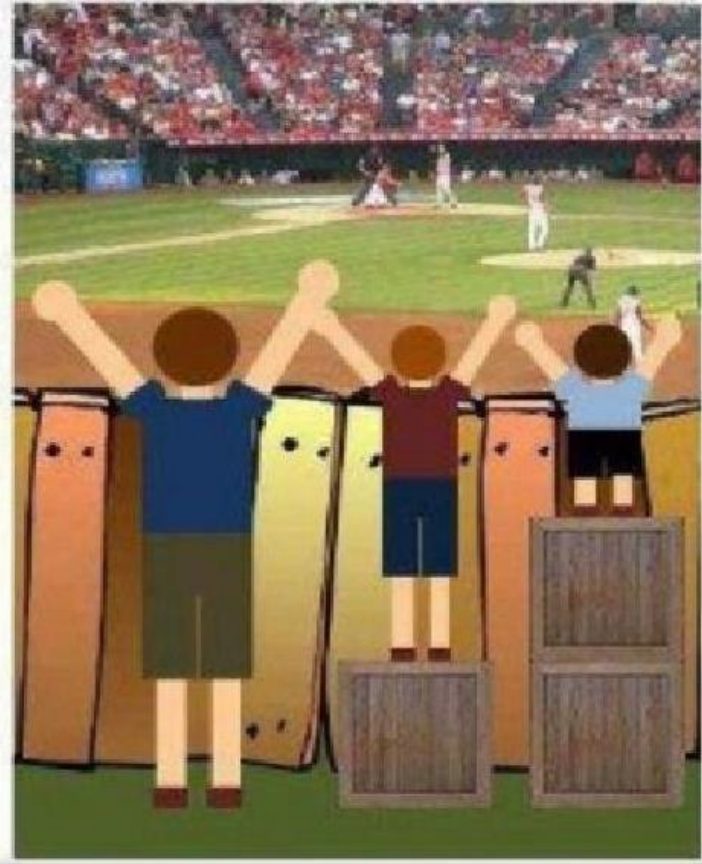
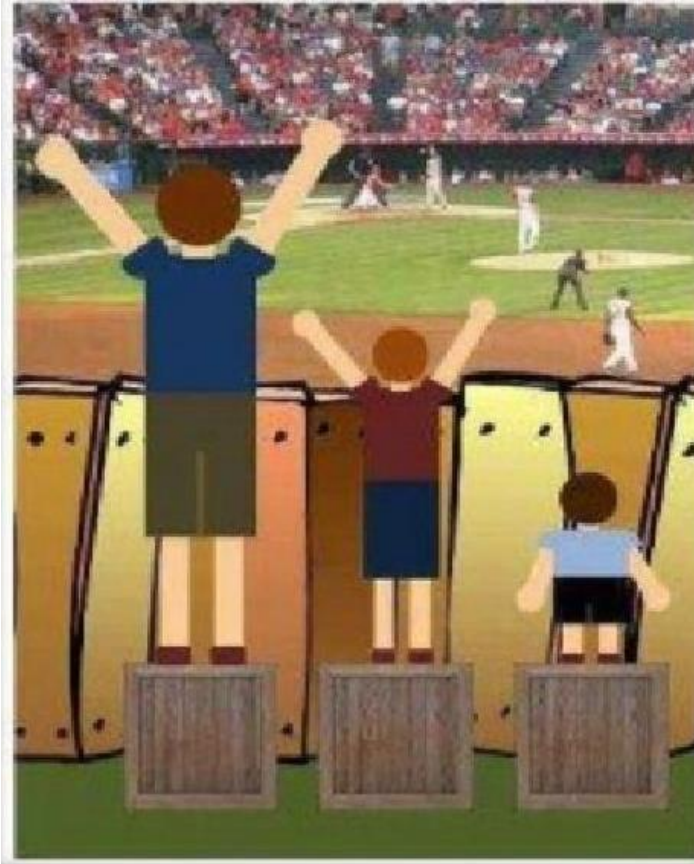
Préjugés: juger avant, jugement de valeur inconsidéré et définitif sur une personne ou groupe, sans les connaître suffisamment, idée préconçue, se fonde sur un stéréotype.

Discrimination: faire preuve de préjugés, porter atteinte à l'égalité entre les gens, miner des domaines de la vie sociale (compromettre la reconnaissance et l'exercice des droits et libertés de la personne), isoler et traiter différemment des personnes ou groupes selon leur appartenance, réelle ou supposée...

*C'est en allant à la rencontre de nos préjugés,
et en en prenant conscience,
qu'on peut se détacher de certaines croyances
qui influencent nos attitudes, nos pratiques ...*



**« L'enfant, fille ou garçon,
est conditionné par les attitudes et
les comportements (...) de l'adulte.
Pour éviter les discriminations et
les inégalités (...),
l'enfant doit être éduqué à l'égalité
dès son plus jeune âge. »**



Travail sur posters



- Qualité des relations avec les FAMILLES
- Qualité des INTERACTIONS avec et entre les enfants
- Qualité des pratiques pédagogiques : MATERIEL ET TEMPS DE LA JOURNEE